

Nancy, le 28 Février 2019

Handicap : Journée régionale de déploiement du dispositif « Emploi Accompagné »

Une journée régionale de déploiement du dispositif « Emploi Accompagné », rassemblant tous les acteurs concernés (ARS, DIRECCTE, AGEFIPH, FIPHFP, opérateurs) a eu lieu à Nancy, aujourd'hui.

Cette rencontre était l'occasion de faire le bilan au terme d'un an d'expérimentation du dispositif, de présenter les orientations nationales pour 2019, d'échanger sur les apports pour les bénéficiaires et de partager les bonnes pratiques.

Depuis 2016, l'Agence Régionale de Santé Grand Est met en œuvre un partenariat étroit avec les acteurs de l'emploi sur le Grand Est, en particulier avec la DIRECCTE, le FIPHFP et l'AGEFIPH. Ce partenariat se traduit par le développement d'objectifs communs en lien avec le Projet Régional de Santé et permet de décliner un certain nombre d'actions en faveur de l'inclusion professionnelle des personnes en situation de handicap. Le suivi de la mise en œuvre du dispositif « Emploi Accompagné » est intégré au Plan Régional d'Insertion des travailleurs handicapés (PRITH) qui est piloté par la DIRECCTE et l'AGEFIPH.

Le dispositif « Emploi Accompagné » s'inscrit pleinement dans les enjeux d'évolution de l'offre médico-sociale dans une logique de parcours global favorisant l'inclusion des personnes en situation de handicap. Il permet d'assurer la coordination des acteurs et d'apporter une réponse adaptée aux besoins des travailleurs handicapés.

QU'EST-CE QUE L'EMPLOI ACCOMPAGNE ?

L'emploi accompagné est un dispositif d'appui pour les personnes en situation de handicap destiné à leur permettre d'obtenir et de garder un emploi rémunéré sur le marché du travail. Sa mise en œuvre comprend un accompagnement intensif à l'insertion professionnelle et un soutien médico-social à destination du salarié ainsi qu'un appui à l'intention de l'employeur, qu'il soit public ou privé. L'accompagnement de la personne et de l'employeur n'a pas de limite dans le temps.

Cette journée a permis de faire le bilan quantitatif et qualitatif de l'année 2018, de partager sur les perspectives 2019, et de présenter les trois nouvelles structures gestionnaires.

La région Grand Est dispose désormais de 13 dispositifs d'emploi accompagné couvrant les 10 départements et permettant d'accompagner 127 parcours.

Au terme d'un an d'expérimentation, les résultats sont très probants pour l'ensemble de la région Grand Est. Au 31 décembre 2018, 121 personnes bénéficiaient d'un accompagnement pour une file active de 100 en 2018 et 38 personnes étaient déjà accompagnées dans l'emploi. Cette expérimentation démontre que l'inclusion en milieu ordinaire des travailleurs en situation de handicap est possible avec un accompagnement de qualité et que ce dispositif constitue un tremplin pour les personnes accompagnées.

Une rencontre riche d'échanges et de témoignages de personnes en situation de handicap, d'employeurs et de référents Emploi Accomagné sur les apports du dispositif.



Contact presse

Laura Philis -
ars-grandest-presse@ars.sante.fr